

APPEL À RÉSIDENCE street art

Dans le cadre de la sensibilisation du public et de l'aide à la création contemporaine sur le territoire de la communauté de commune de la vallée de l'Hérault, l'Établi, association d'artistes, organise chaque année une exposition thématique. Pour cette année 2014, le thème retenu est celui de l'occupation de l'espace dans une volonté de mettre en relation des œuvres du *land art* et du *street art*.

L'exposition précédente, intitulée «Dessin, mon amour...», présentant des œuvres de dessin et d'arts graphiques, avait pour objectif d'inaugurer l'Établi en célébrant le dessin dans la diversité des approches d'une pluralité d'artistes. Ouvert aux préoccupations liées à l'environnement, l'art contemporain a pour enjeu essentiel les questions de la création relatives à la place de l'Homme, dans son interaction avec son milieu et sa place dans celui-ci. Soucieuse de continuer ce débat, l'association l'Établi propose une sélection d'œuvres, faisant suite à un appel à projet, qui questionnerait le spectateur sur un parcours artistique dans quatre lieux de la ville d'Aniane, établi comme suit :

Jardin Saint Rome / les jardins d'Aniane / les rues de la ville d'Aniane/ Chapelle des Pénitents

La résidence est ouverte pour 5 artistes proposant des œuvres de street art.

La répartition des lieux se fera sur la proposition des projets des artistes en lien avec la thématique de l'événement et dans une concertation avec le jury de sélection.

Dans un partenariat fort avec la mairie d'Aniane, une exposition en duo avec l'artiste Jordan Dubus dit « Jeaze », d'un mois dans le lieu prestigieux de la Chapelle des pénitents reconnue pour son engagement à soutenir l'art contemporain, sera proposée à un artiste du street art dans une continuité d'actions menées par l'élue en charge de la culture, Mme Tissot et son équipe.

- résidence : du lundi 28 avril (matin) au vendredi 2 mai (12h). Sa durée dépendra des besoins et des disponibilités de l'artiste pour sa création.
- Durée de l'exposition : pour le parcours artistique : du vendredi 2 mai au dimanche 11 mai.
- Durée de l'exposition dans la Chapelle des Pénitents : du vendredi 2 mai au dimanche 8 juin.

Les projets

Chaque artiste devra présenter un projet en lien avec la thématique de l'événement. En vue de la sélection pour l'exposition à la chapelle des Pénitents, il est demandé aux artistes du street art de proposer deux projet. :

- projet extérieur dans les rues d'Aniane
- projet intérieur dans la Chapelle des Pénitents à Aniane.

Lieu de la résidence :

L'accueil et l'accompagnement seront assurés par les membres de l'association l'Établi en partenariat avec les associations Vivre à Aniane et Multiprises.

Les artistes seront accueillis en résidence dans l'atelier de l'Établi situé au cœur de la ville d'Aniane.

Moyens mis à disposition :

Mise à disposition d'un atelier, équipé d'outils des arts graphiques et de matériel de bricolage. Des aides et des conseils techniques seront envisageables en fonction des demandes.

Indemnisation

- défraiement trajet (maximum) 40€
- hébergement gratuit chez les membres de l'association l'Établi
- repas matin et soir, pour six jours
- matériel: 25€

Direction artistique

Le comité de sélection des projets est composé de Christine Tissot Déléguée à la communication et à la culture de la ville d'Aniane, Boris Litot Président de l'association l'Établi, Ansquer Aurélie artiste plasticienne et membre fondateur de l'Établi et Isabelle Vidal Directrice d'animation pour Vivre à Aniane.

Date limite de dépôt des dossiers : 10.01.2014

Date de réunion du jury:15.01.2014

DOSSIER

(retrouver toutes les fiches à renvoyer sur :<http://etabli-association.e-monsite.com/> rubrique appel à projet)

Le dossier à renvoyer devra comprendre :

- CV
- portfolio d'œuvres récentes (10 visuels)
- fiche de règlement complétée et signée
- fiche de renseignement jointe dûment remplie
- projet en lien avec l'événement (texte, croquis de mise en situation, fiche technique précisant les matériaux, emplacement, les besoins en matériel ou aide éventuels...)

Les dossiers sont à envoyer UNIQUEMENT par mail à l'adresse : etabli.association@gmail.com

À la suite de la décision du comité de sélection, les artistes accueillis dans la résidence devront envoyer UNIQUEMENT par mail avant le 15.02.2014, en préparation du catalogue d'exposition :

- cinq visuels d'œuvres récentes de qualité 300ppi minimum
- un texte d'une quinzaine de lignes présentant leur parcours et les rencontres clé
- le questionnaire dûment rempli